

Votre agent général  
**EIRL SENTUC EIRL LAMAISON**  
9 PLACE GOURY  
40800 AIRE SUR L ADOUR  
☎ 05 58 71 61 17

📧 [agence.lamaisonsentuc@axa.fr](mailto:agence.lamaisonsentuc@axa.fr)



Assurance et Banque

N° ORIAS 07 013 226 (JEROME SENTUC)  
Site ORIAS [www.orias.fr](http://www.orias.fr)

**SARL BRUNO LALANNE**  
QUARTIER NAN  
40320 BUANES

#### Votre contrat

Construction BTPLUS

#### Vos références

Contrat  
**0000004810577204**  
Client  
**3188803104**

Date du courrier  
**13 décembre 2021**

## ATTESTATION D ASSURANCE

AXA France, dont le siège social est situé Terrasses de l'Arche 92000 Nanterre atteste que :  
SARL BRUNO LALANNE  
QUARTIER NAN  
40320 BUANES  
N°SIREN/SIRET : **49462416600018**

Est titulaire du contrat d'assurance n° **0000004810577204** pour la période du **01/01/2022** au **01/01/2023**.

### Assurance de responsabilité décennale obligatoire

#### 1. Les garanties objet de la présente attestation s'appliquent :

- Aux activités professionnelles ou missions suivantes : activités rappelées au paragraphe «Activités souscrites» ci-après.
- Aux travaux ayant fait l'objet d'une ouverture de chantier pendant la période de validité mentionnée ci-dessus. L'ouverture de chantier est définie à l'annexe I de l'article A. 243-1 du code des assurances.
- Aux travaux réalisés en France métropolitaine ou dans les départements d'outre-mer.
- Aux chantiers dont le coût total de construction HT tous corps d'état, y compris honoraires, déclaré par le maître d'ouvrage n'est pas supérieur à la somme de **15 000 000** euros.  
Cette somme est portée à **30 000 000** euros HT en présence d'un contrat collectif de responsabilité décennale bénéficiant à l'assuré, comportant à son égard une franchise absolue au maximum de 10 millions d'euros pour les lots structure et gros œuvre et 6 millions d'euros pour les autres lots.